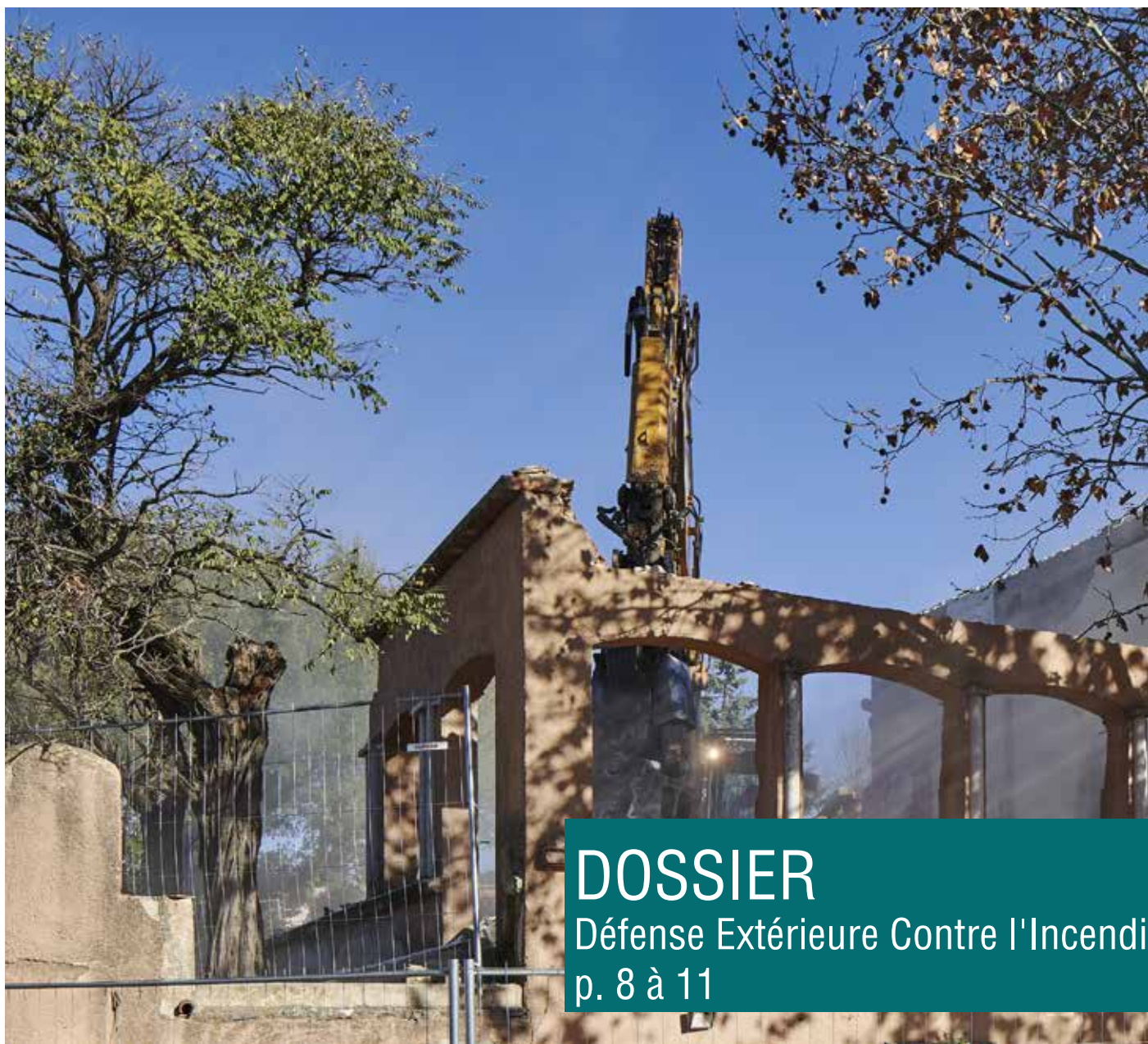




www.mairie-bras.fr

N°38 Le journal de
Bras

Janvier, février, mars 2019



DOSSIER

Défense Extérieure Contre l'Incendie
p. 8 à 11

EN UN CLIC

2018 en images
p. 2

RESTRUCTURATION

RÉSEAUX
p. 12 à 15

INITIATIVES

Ça bouge à Bras !
p. 16 & 17



EN UN CLIC... RETOUR EN IMAGES SUR 2018

2018
2018



Carnaval



Chandeleur



Bal 13 juillet



Fête de la chèvre



Opér... jardinage



Fête de la musique



Brevade St-Étienne



Week-end sportif



Week-end sportif



Cinéma



Fête du Printemps



Fête de la musique



Fête du Jeu



Soirée cycliste



La forêt magique



Marché d'été



Fête foraine



Alex Lutz



Forum des assos



Soirée country



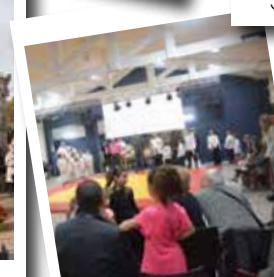
Les Candouliers



Goûter-théâtre



Centenaire 14-18



Téléthon



Marché de Noël

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 38 édité par le village de Bras à 1350 exemplaires.
 Directeur de la publication : Franck PERO
 Rédactrice en chef : Aude BESSIERE
 Conception : service communication
 Ont participé à ce numéro : Franck PERO, Aude BESSIERE, Jean-Pierre RIVIER,
 Jérémy MESSAUDI, Anne COUPLEZ, les services municipaux et les associations de Bras.
 Crédits photos et illustrations : David GIANCATARINA, Freepik
 Imprimeur : Action Sud Marketing, 83170 Brignoles



Bienvenue 2019!



ÉDITO

Chers Brassoises et Brassois,

Nous venons de tourner la dernière page de 2018 et nous voici prêts à aborder l'année 2019 avec de très beaux projets.

Bienvenue aux nouveaux agents municipaux

Pour renforcer les équipes municipales, nous avons le plaisir d'accueillir pour quelques mois :

M. Florent SALERNO, M. Jean-Marc BAIDAL et M. Christophe MEUNIER au Service Technique Municipal ainsi que Mme Amandine GEORGES, nouvelle ASVP. Bienvenue à eux !



Du 17 janvier au 16 février 2019, 6 agents recenseurs effectueront le recensement de la population.

Ils seront amenés à se rendre à votre domicile :

- une 1^{ère} fois pour vous remettre la feuille de logement accompagnée d'un bulletin individuel, et d'une notice d'information avec codes d'accès si vous optez pour l'enregistrement informatique.

Le questionnaire ne vous prendra que quelques minutes.

- une 2^{ème} fois pour récupérer le formulaire papier si vous avez choisi ce mode d'inscription.

Participer au recensement est un acte civique, c'est également une obligation légale.

Merci de réserver un accueil cordial aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile.

!! C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT !!

Je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères.

- *Que cette nouvelle année soit belle et heureuse.*
- *Qu'elle vous préserve des tourments et difficultés de la vie.*
- *Qu'elle vous apporte la santé ou la guérison.*
- *Que chacun d'entre vous voit l'accomplissement de ses projets petits ou grands.*

2018 a vu aboutir une partie des projets phares de la commune : votre **salle des fêtes** entièrement rénovée, la reprise très attendue du **cinéma Le Cercle** avec deux projections hebdomadaires et bien évidemment, l'**aire de loisirs des Candouliers**. Qu'ils soient culturels ou sportifs, ces équipements renforcent l'attractivité et le dynamisme de notre village.

La vitalité d'une commune est étroitement liée à la vie associative. Je suis fier de pouvoir compter sur cette vitalité et soutenir les associations. Au nom de la Municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous les bénévoles qui tout au long de l'année n'économisent ni leur temps ni leur énergie. Mais à travers eux et en leur nom, je souhaite également remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'engagent à leurs côtés et vous invite à rejoindre les associations Brassoises, elles ont besoin de vous.

La solidarité et le partage sont nécessaires à la vie de tous les jours. Ces mots se traduisent par des gestes simples, comme parler à son voisin, prendre de ses nouvelles, garder un œil attentif sur nos anciens et nos proches, toutes ces choses précieuses qui peuvent rompre l'isolement.

Il revient à l'action municipale de mettre en pratique ces principes, avec le dialogue et l'écoute nécessaires mais aussi en préservant les services et actions de proximité. Pour cela nous poursuivons les missions de **service civique**, la **Chandeleur**, les **goûters intergénérationnels**, les **goûters-théâtre** et toutes les actions qui favorisent les rencontres et le partage.

Pour favoriser le dialogue et l'écoute la municipalité va cette année encore vous proposer dès le printemps des **réunions de quartier** pour vous informer au plus près des projets et recueillir vos suggestions.

L'année 2019 éclot donc avec de beaux projets concrétisés et accueillera dès ses premiers jours le **chantier de la médiathèque**, dont le site a déjà subi des transformations avec la démolition du Rendez-vous des Chasseurs. Un projet qui sera livré début 2020.

Je vous souhaite à toutes et tous une année remplie de projets, à l'image de notre commune et je vous donne rendez-vous, avec mon équipe, pour la **présentation des vœux le samedi 12 Janvier 2019 à 18 h à la Salle des Fêtes.**

Très belle année 2019 !

Franck Pero
Maire de Bras

SÉCHERESSE 2017 :

Bras non reconnue en état de catastrophe naturelle, la commune fait un recours.

La commune de Bras n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse de 2017.

Nous avons reçu fin octobre l'avis défavorable de classement de la commune en catastrophe naturelle pour l'année 2017.

C'est plus de 30 foyers brassois qui ne pourront être indemnisés ! Le Conseil Municipal a décidé d'entamer une action en justice comme l'ont fait 13 communes voisines*. Affaire à suivre...



* Communes concernées :
Brue-Auriac / Barjols / Cabasse /
Châteauvert / Carcès / Le
Thoronet / Le Val / Lorgues /
Montauroux / La Motte / Rians /
Saint Raphaël / Vins-sur-Caramy

COMPTEURS LINKY

La municipalité soutient ses administrés

Lors du conseil municipal du 19 novembre 2018, Monsieur le Maire a exprimé l'impossibilité pour la commune de s'opposer à l'installation des compteurs électriques LINKY via un acte administratif. Cette démarche serait illégale et susceptible d'engager la responsabilité pour faute de la commune. Toutefois, rappelons que les administrés - locataires ou propriétaires - ont la possibilité de refuser l'accès de leur logement aux installateurs.

De plus, les usagers ont la possibilité de s'opposer au déclenchement du stockage du compteur Linky et sont censés pouvoir désactiver le stockage de leurs données personnelles, notamment en cas de déménagement.

Dans les deux cas précités, Monsieur le Maire propose d'apporter son soutien aux administrés qui auraient des difficultés à faire respecter leur droit d'opposition.



COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT Une équipe au complet !

Suite à l'appel à candidature évoqué dans le journal de Bras n°36, la nouvelle équipe du CCFF est désormais formée. Notre CCFF compte à ce jour 15 membres. L'équipe est présidée par M. Patrick RUSIN, lui-même secondé par un vice-président, Alain MEIFFRE. N'hésitez pas à les rejoindre. *Contact : 06 62 52 25 96.*

Bienvenue à eux !



DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS, EN FAMILLE !



Chaque 1^{er} samedi du mois, la médiathèque vous donne rendez-vous en famille pour un après-midi ludique !

La **ludothèque itinérante** pilotée par l'association Yaka Jouer propose gratuitement des ateliers jeux dès 3/4 ans.

RDV est pris samedi 12 janvier !

Save the date ! La **Nuit du Jeu** organisée par l'association Bilbok83 reviendra à Bras le samedi 23 mars 2019. Rendez-vous en fin de journée à la salle des fêtes.

De quoi s'amuser en famille à la tombée de la nuit. Entrée libre.

Bonne humeur garantie !

ET VOUS,
VOUS FAITES QUOI
LE VENDREDI SOIR ?

Cinéma Le Cercle

2 films chaque vendredi
18h30 - 20h30

Infos :  **ALLOCINÉ** /salle Le Cercle

Ayez le réflexe "**Le Cercle**" et découvrez les programmations hebdomadaires sur Allociné. Tarif fixe : 6 €.

Marché de Noël



Pour cette nouvelle édition du marché de Noël, nous avons été gâtés par le temps et les nombreux exposants, qui ont permis à tous de remplir la hotte du Père Noël avec des produits locaux et artisanaux !

Le succès était également au rendez-vous grâce aux nombreuses animations proposées : jeux gonflables, balades en calèche (animées par les écuries de Chaco), atelier photophores, et photos souvenir avec le Papa Noël. Également, 2 films au cinéma Le Cercle et un concert de Noël à l'église : les petits ont été conquis !

La mairie tient à remercier les exposants, les partenaires et les Brassois qui ont fait de cette journée une belle réussite.

À l'année prochaine !





■ Écluse Brue-Auriac

La chaussée a été réduite afin de limiter la vitesse des véhicules en entrée de ville.

■ Bras, fleuri pour l'hiver



■ Route de Barjols :

Suite à la réfection de la route par le Conseil Départemental, nous avons anticipé les travaux par la création d'un trottoir.



■ Plan de réaménagement de la zone piétonne de l'école

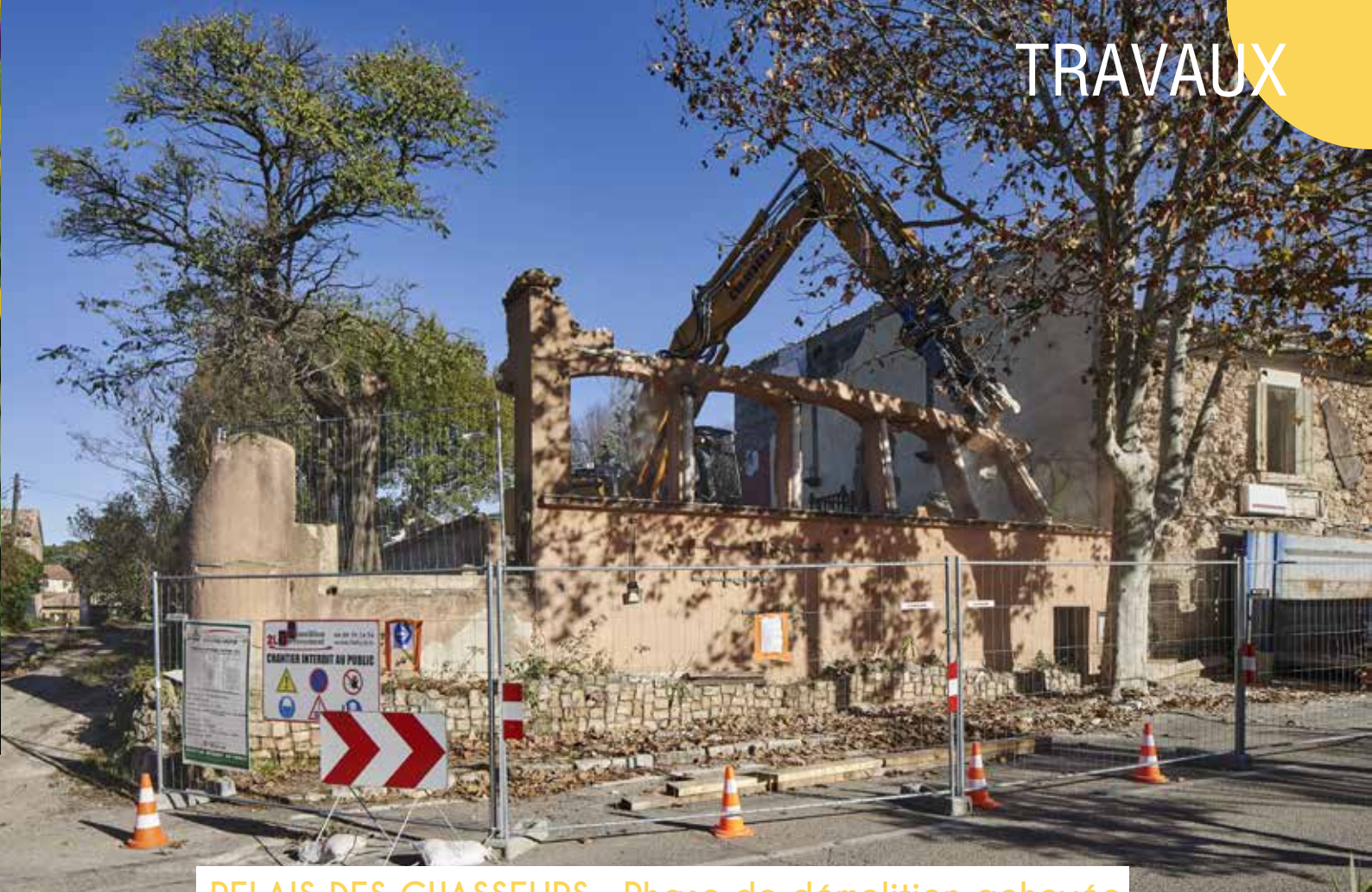
Un cabinet d'études a été missionné en vue de sécuriser les abords de l'école et des zones de stationnements. Le but est d'améliorer la mixité des usages (bus, piétons, véhicules...).

■ Interdiction de circulation aux 19 tonnes

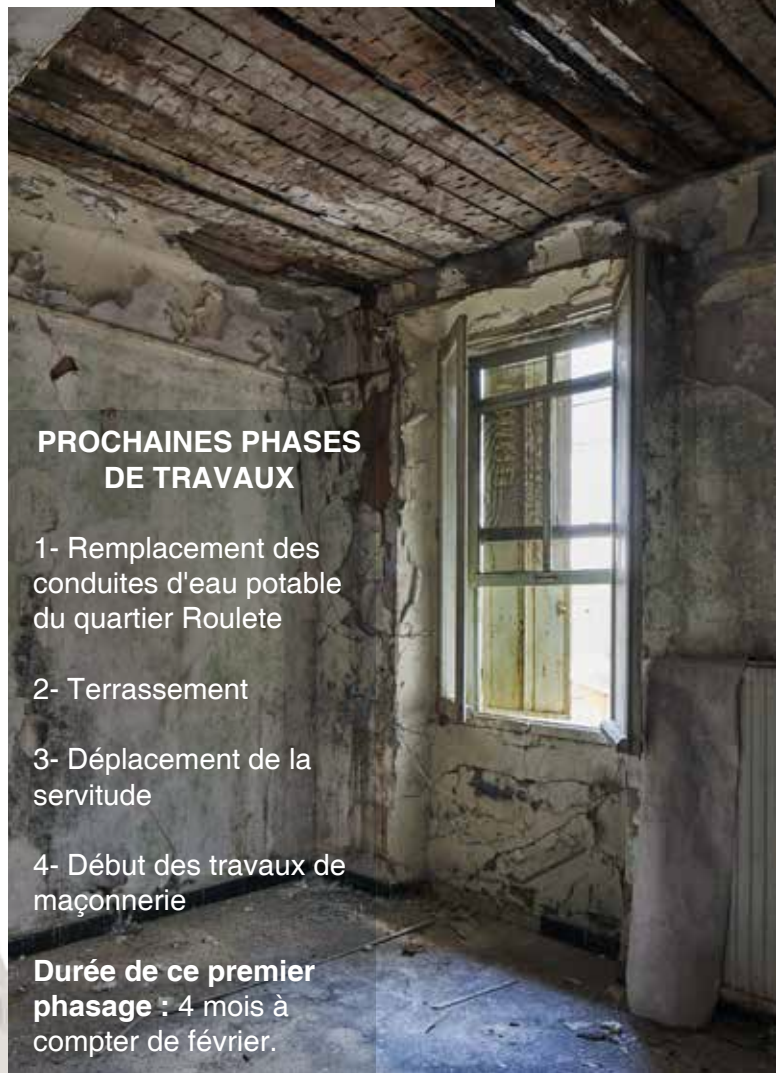
Suite à l'arrêté municipal pris en septembre dernier, des panneaux de signalisation ont été apposés dans le village. Cette interdiction de circulation aux 19 tonnes limite les nuisances sonores et l'encombrement des routes du village.

■ Bicentenaire de l'Armistice : rénovation du carré militaire





RELAIS DES CHASSEURS : Phase de démolition achevée



PROCHAINES PHASES DE TRAVAUX

- 1- Remplacement des conduites d'eau potable du quartier Roulete
- 2- Terrassement
- 3- Déplacement de la servitude
- 4- Début des travaux de maçonnerie

Durée de ce premier phasage : 4 mois à compter de février.



DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

La notion de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) désigne tous les moyens hydrauliques d'extinction mobilisables pour maîtriser un incendie, en limiter la propagation et l'éteindre. L'objectif de ce dispositif est avant tout la protection des habitations.

La Défense Extérieure Contre l'Incendie comprend :

- Le dimensionnement des besoins en eau,
- La création et la réception des points d'eau,
- Le contrôle et la gestion des points d'eau,
- L'information et le renseignement opérationnels.

L'arrêté préfectoral du 8 février 2017 portant approbation du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie induit de nouvelles contraintes pour les communes.

Ce règlement est évidemment établi afin de préserver la sécurité de chacun et permettre aux services de secours d'intervenir dans les meilleures conditions, le nerf de la guerre étant bien sûr la fourniture d'eau.

Pour couvrir le risque d'incendie des bâtiments une classification a été établie partant du risque courant jusqu'au risque important et particulier. En fonction de la catégorie dans laquelle le bâtiment se trouve, cela détermine une évaluation des besoins en eau et une distance d'implantation des poteaux incendie à proximité des constructions (cf schémas pages 9 et 10).

À l'échelle de notre village cela induit d'importantes difficultés et des nouvelles contraintes en urbanisme.

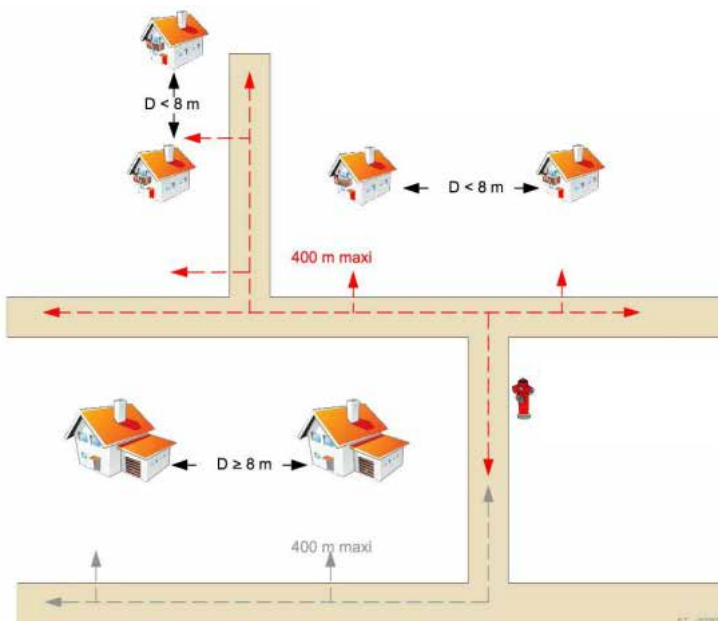
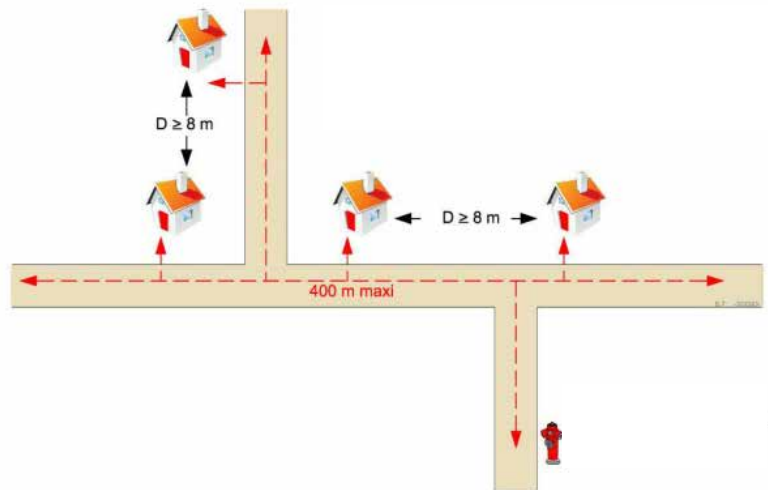


DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

HABITATIONS INDIVIDUELLES Risque Courant Faible

- Non soumises à un risque de Feu de Forêt
- Surface de plancher développée < 250m²
- Construction traditionnelle
- Éloignées de toute autre construction de plus de 8 mètres

Hydrant 30m³/h pendant 1 heure
OU réserve d'eau de 30m³



HABITATIONS INDIVIDUELLES Risque Courant Ordinaire

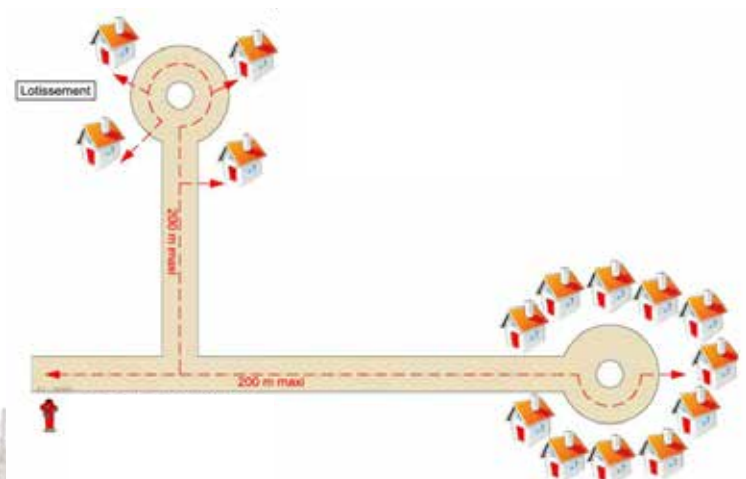
- Non soumises à un risque de Feu de Forêt
- Surface de plancher développée < 250m²
- OU Construction particulière
- OU Proches de toute autre construction de plus de 8 mètres

Hydrant 30m³/h pendant 2 heures
OU réserve d'eau de 60m³

HABITATIONS INDIVIDUELLES Risque Courant Ordinaire

- En lotissement ou groupement de plus de 10 habitations desservies par une seule voie d'accès à partir d'une voie principale

1 ou 2 hydrants totalisant 60m³/h en simultané pendant 2 heures
OU réserve d'eau de 120m³

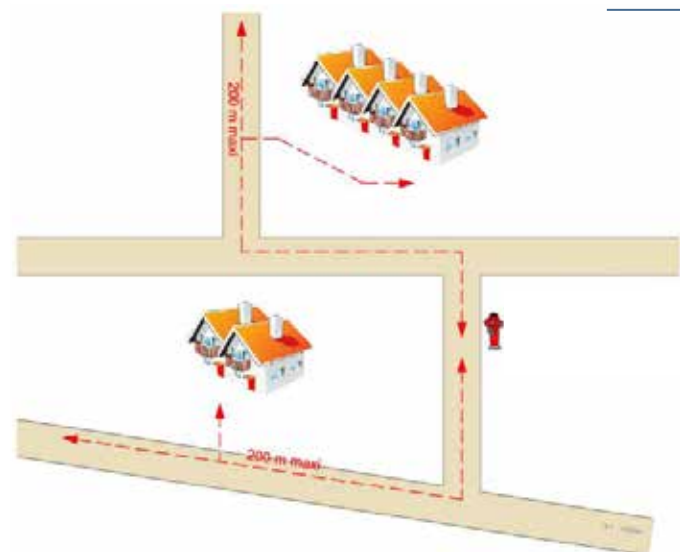


DEFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

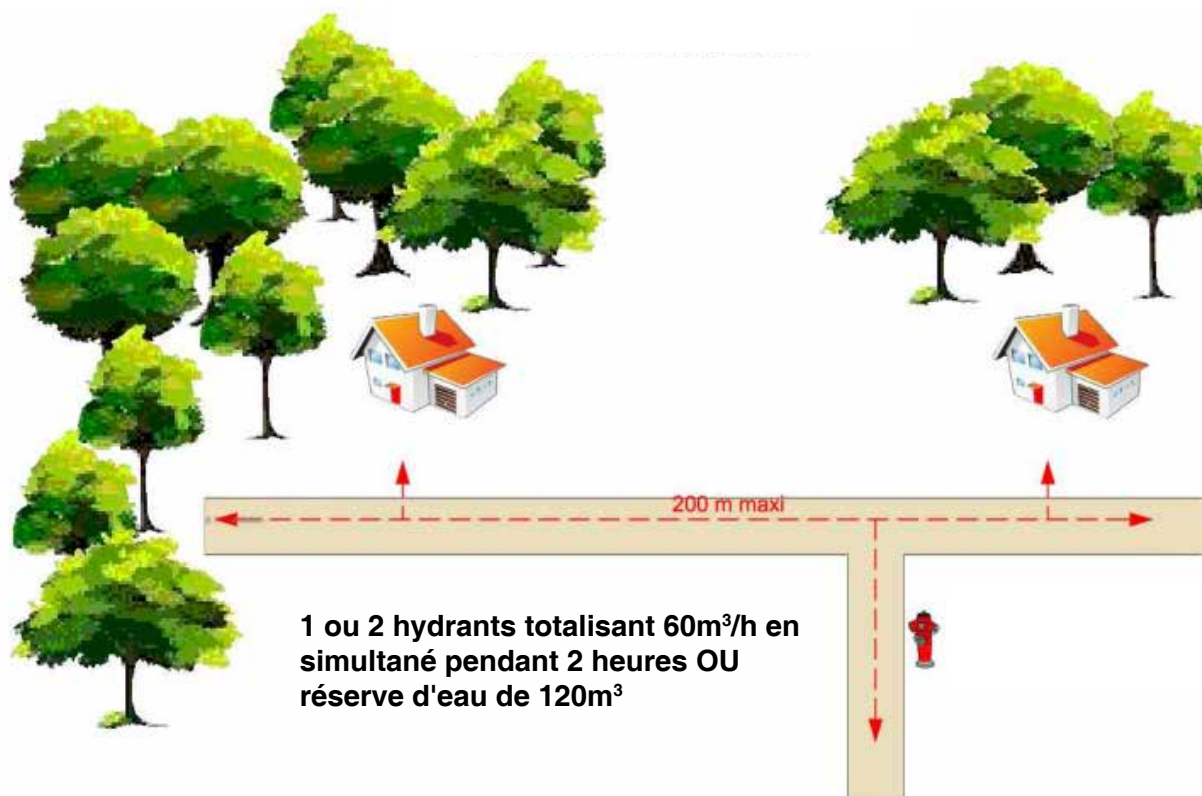
HABITATIONS INDIVIDUELLES EN BANDES OU JUMELÉES DE SURFACE TOTALE > 500M² Risque Courant Ordinaire

- En lotissement ou groupement de plus de 10 habitations desservies par une seule voie d'accès à partir d'une voie principale

1 ou 2 hydrants totalisant 60m³/h en simultané pendant 2 heures OU réserve d'eau de 120m³



HABITATIONS INDIVIDUELLES CLASSÉES COMME EXPOSÉES AU RISQUE FEU DE FORÊT Risque Courant Important



1 ou 2 hydrants totalisant 60m³/h en simultané pendant 2 heures OU réserve d'eau de 120m³

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour vous aider à préparer votre dossier. Tél. : 04 94 37 2348 ou urbanisme@mairie-bras.fr.

Monsieur le Maire engage sa responsabilité tant civile que pénale dans chaque décision d'urbanisme qu'il accorde. Il doit répondre à toutes les obligations réglementaires, dont la DECI.

Il ne peut dès lors octroyer un permis de construire ou toute autre décision d'urbanisme si le projet n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

En outre, chaque décision prise par la commune fait l'objet d'un contrôle par les services de l'État. C'est ce que l'on appelle le contrôle de légalité.



Concernant notre centre village :

Toutes les habitations et les poteaux incendie du centre du village sont alimentés en eau par le réservoir de Bastiane. D'une capacité de 150m³, il ne permet pas de disposer d'une réserve incendie propre et son usage est exclusivement dédié à la distribution d'eau potable. La nouvelle réglementation rend non conforme tous les poteaux incendie relié à ce réservoir ! La commune a donc dû réagir en urgence et la seule solution envisageable est la construction d'un nouveau réservoir.

Pour se faire, un terrain a été récemment acquis en vue de la construction d'une nouvelle réserve d'eau répondant à cette nouvelle demande de DECI. Les travaux seront lancés fin 2019.

COÛT DES TRAVAUX

- Construction du réservoir : **650 000 € HT**
- Réalisation du réseau de conduite directe du chemin Saint Acquilé au réservoir d'eau de Bastiane : **300 000 € HT**.

**Au total, 1 000 000 €
seront investis dans ce projet.**

Concernant les extérieurs du village et les constructions raccordées sur le réservoir de La Colle :

Notre second réservoir d'une capacité de 500m³ dispose d'une réserve incendie de 150m³ et répond aux prescriptions de l'arrêté préfectoral. Le problème rencontré dans cette zone est le nombre très nettement insuffisant de poteaux incendie au regard du nombre d'habitations.

Là encore la commune va lancer un programme de travaux échelonné sur du long terme afin d'en alléger le poids budgétaire. Il s'agit là de travailler en partenariat avec le SDIS afin d'établir une méthodologie de renforcement du nombre de poteaux incendie.

Il reste encore la problématique des habitations non desservies par le réseau eau potable et pour lesquelles il sera bien difficile de trouver une solution.

En l'état, c'est tout l'urbanisme du village qui se trouve limité avec une appréciation au cas par cas des dossiers, selon un seul critère qui est l'aggravation ou non du risque incendie.

RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX

La loi NOTRe rend obligatoire le transfert à la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2020 la compétence eau & assainissement.

Demain, nous allons perdre l'autonomie de l'exploitation et la programmation des investissements.

Bien que ces travaux soient le plus souvent "invisibles", ils sont garants de l'hygiène et de la sécurité publique et remplissent un rôle environnemental essentiel !

Nous avons donc engagé un vaste programme d'investissement comprenant :

- Le remplacement de plusieurs tronçons de réseaux d'assainissement qui étaient non étanches aux eaux de pluie et qui perturbaient fortement la station de traitement.
- Le renouvellement de canalisations d'eau potable afin de lutter efficacement contre les fuites.
- Le redimensionnement du réseau d'eau pluvial de la rue Pasteur afin d'améliorer l'écoulement des eaux de pluies et ainsi créer une nouvelle aire de stationnement dans cette rue.

Ces travaux, bien que réalisés par tronçons, entraineront une perturbation importante de la circulation dans le centre-village. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.



Sur une durée de 6 mois, ce sont 1270 mètres linéaires qui vont être rénovés.

RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX



Rue Pasteur

Constat :
réseau pluvial sous-dimensionné

Travaux projetés :

- Remplacement et redimensionnement du réseau pluvial
- Remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Réfection intégrale de la voirie
- Création d'un parking.

Contraintes :

- Fermeture de la circulation par phasage durant toute la période des travaux
- Mise en place d'une déviation pour les habitations de l'ancien de Barjols par la route en bord de rivière.

Durée de chantier :

4 mois.

Début des travaux 2^{ème} quinzaine de janvier.



COÛT TOTAL DES TRAVAUX :

650 000€ HT

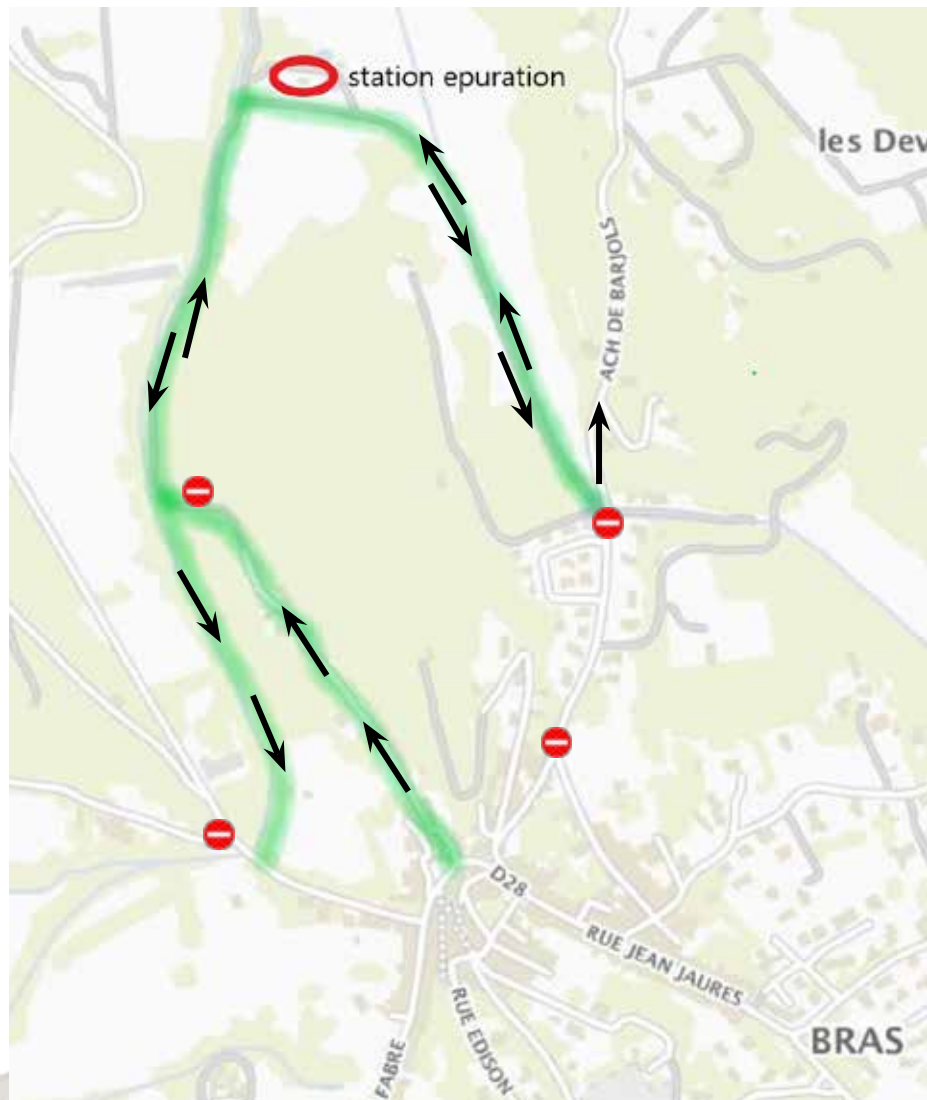
DURÉE TOTALE :

6 MOIS

OBJECTIF :

**AMÉLIORER LA PERFORMANCE
DES RÉSEAUX**

**D'ASSAINISSEMENT, D'EAU
POTABLE ET PLUVIALE.**



RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX

Rue Paul Doumer

Constat :
réseau d'assainissement non étanche

Travaux projetés :

- Remplacement du réseau d'assainissement
- Réfection de la route longeant la rivière pour assurer la déviation
- Réfection de la voirie
- Évacuation des réseaux amiantés.

Contraintes :

- Fermeture de la circulation en journée mais réouverture tous les soirs et week-end
- Mise en place d'une déviation par les habitations lors des coupures journalières par le chemin en bord de rivière.

Durée de chantier :

3 semaines.
Début des travaux en mai.



RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX



Lieu-dit les Candouliers

Constat :
pas de réseau d'eau potable
ni de trottoirs sécurisés

Travaux projetés :

- Extension du réseau d'eau potable
- Création d'un trottoir.

Contraintes :

- Circulation alternée durant les travaux.

Durée de chantier :

8 semaines.

Début des travaux 1^{ère} quinzaine de janvier.

Rue Pierre Curie

Constat :
Réseau d'assainissement non étanche

Travaux projetés :

- Remplacement du réseau d'assainissement
- Réfection de la voirie
- Évacuation des réseaux amiantés.

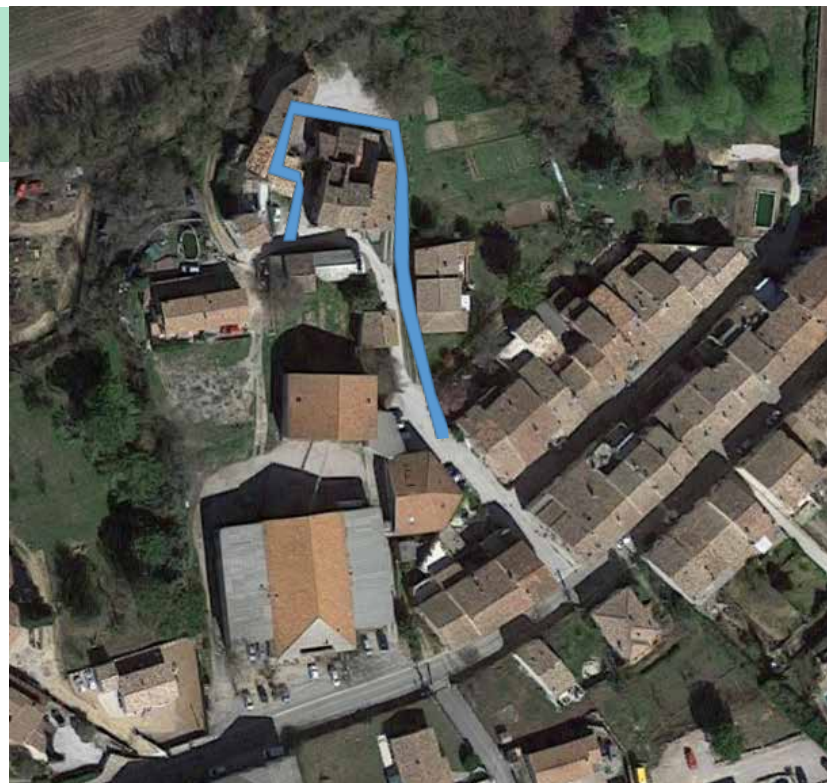
Contraintes :

- Fermeture de la circulation en journée mais réouverture les soirs et week-end.

Durée de chantier :

7 semaines.

Début des travaux 2^{ème} quinzaine de mars.



Cette nouvelle boutique brassoise de prêt-à-porter féminin s'est installée au 36, rue Jean Jaurès. Elle propose des vêtements et accessoires mode.

Horaires :

mardi : 10h/12h30 - 15h30/19h

mercredi : 10h/12h30

vendredi : 10h/12h30 - 15h30/19h

samedi : 10h/12h30 - 15h30/19h

dimanche : 10h/12h30

Fermé le lundi et jeudi.

Contact :

Tél. : 06 60 51 82 78

Courriel : rosepap83@gmail.com

Facebook : @La vie en Rose prêt à porter



10 CARNETS OUBLIÉS : UN RÉCIT DE MÉMOIRE POIGNANT !

Oubliés au fond d'une cantine de son père pendant 50 ans, Andrée Coquillat a retranscrit minutieusement leur contenu. Après des recherches historiques et géographiques approfondies, Michèle Maldonado a redonné vie à 5 ans de guerre du poilu Henri Bourguignon.

Merci pour ce témoignage merveilleusement illustré lors de sa présentation aux Brassois. Merci pour ce travail patient et cette réécriture fidèle à l'auteur qui rejoint ainsi l'Histoire !

Moi, Henri Bourguignon, soldat ordinaire de 14-18, Michèle Maldonado, Edition L'harmattan.



ACTE CIVIL

MARIAGES



- Magali GASTAUT et Sébastien ESPINOLA le 22 septembre
- Gisèle VICTOR et Raphaël IORIO le 1^{er} décembre

DÉCÈS



- Dominique Danièle Jacqueline DEBRUYNE épouse IRCIO le 15 octobre
- Francis SALZANO le 28 octobre
- Michel Marius Yves PIERAGNOLI le 29 octobre
- Dominique Jean BAZIN le 2 novembre
- Simone Marceline Félicie HERMITTE épouse BONNAUD le 15 novembre
- Geneviève Antoinette Augusta POLITI épouse LABORIE le 3 décembre
- Robert Louis BARDOU le 3 décembre
- Marie ISRAELIAN épouse NAZARIAN le 16 décembre

NAISSANCES



- Timéo Mattéo Armand L'ÉTOILE né le 23 septembre de Corinne DONNEAUD
- Éthan Dylan NAVARRO FACQUEZ né le 25 septembre de Guillaume NAVARRO et d'Océane FACQUEZ
- Tomy Bruno Michel DORÉMUS né le 10 octobre de Maxime DORÉMUS et de Delphine KRESS
- Élyan Léon Michel CATHELAIN né le 12 octobre de Jérémy CATHELAIN et de Wendy HERMAN
- Anaëlle CORDIER née le 17 octobre de Gérard CORDIER et Émilie TOSSI
- Elsa Cécilia Yolande SASSINE née le 30 novembre de Thomas SASSINE et Émilie BARRENA
- Hugo, Yoann SANTAMARIA né le 6 décembre de Yoann SANTAMARIA et de Laura BESNARD

LA VRAC EN FOLIE

Cela fait maintenant plus de 6 mois que La vrac en folie, épicerie itinérante de produits Bio, locaux en vrac, circule grâce à Lulu2 sur nos belles routes de Provence Verte..

Plus de 3000 kms parcourus...

Une quinzaine de villages visités ...

La rencontre des premiers clients et du concept VRAC ...

Un début d'aventure qui a permis de faire le point sur les besoins et la demande du consommateur éco responsable...

Depuis 3 mois une ouverture vers un service de proximité au plus proche du client, celui de la livraison à domicile et sur le lieu de travail sur plus de vingt villages et villes.

- Une clientèle du Bio en Vrac sur notre village de Bras de plus en plus présente le mardi soir dans la cour de la mairie et tous les jeudis soir à son domicile.

C'est pour cette raison que la Vrac en folie souhaite s'installer dans le cœur du village dès le printemps. La recherche d'un local pourra permettre l'élargissement des produits proposés, une meilleure gestion quant aux préparations des commandes clients et l'accès à l'épicerie pour tous.

C'est une réponse à la vie dans notre village : développer pour préserver une économie locale.

Retrouvons nous tous les mardis de 16h00 à 18h00 dans la cour de la Mairie. Je vous attends !
Pensez à vos bouches.

Claire, votre épicière



MAGASIN UTILE



Retrouvez désormais Nathalie et Dorothée dans votre magasin Utile pour vous servir dans la joie et la bonne humeur.

Vous pourrez dès à présent retrouver la **machine à développer toutes vos photos** ainsi que la possibilité de faire des **photos d'identité** et également découvrir un nouveau **rayon frais poissonnerie en libre service** depuis mi décembre... Et de futurs projets à venir !



Téléthon

Il y a quelques mois nous consultations les associations Brassoises pour relancer le Téléthon dans notre village, une vingtaine ont bien voulu prendre part à cet évènement.

Au lendemain du Téléthon, nous voici à l'heure des évaluations et des remerciements.

Merci aux associations pour les animations, aux bénévoles qui ont œuvré sans relâche pour la préparation, la cuisine, le bar, la caisse, etc.

Merci à la municipalité pour son soutien et aux services techniques pour la logistique.

Merci aux commerçants que nous avons largement sollicités tant pour des dons que pour des tarifs préférentiels.

Merci aux partenaires comme le Lions' club qui nous ont fait un don.

Un dernier grand merci aux participants pour qui ce téléthon a été un moment de convivialité, de générosité, de solidarité qui nous a permis de faire

un don de 5306€ à l'AFM téléthon 2018.

Un grand bravo pour notre participation au financement pour lutter contre les maladies génétiques.

Association Valentin Haüy



DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION "BRAS INITIATIVES"

Après le départ de membres du bureau de l'association pour des raisons personnelles de santé et le manque de renouvellement de bénévoles, le Conseil d'Administration de l'association a voté en Assemblée Générale Extraordinaire, le 20 novembre

2018, la dissolution de "BRAS INITIATIVES".

Deux liquidateurs ont été nommés afin de solder et clore l'actif : remboursement de la dernière subvention municipale au CCAS, solde à d'autres associations locales et don au Téléthon.

L'équipe municipale, très attachée au maintien des fêtes culturelles et activités qui font vivre le village, reprendra à son actif l'organisation de la Fête du Printemps. La fête de la Chèvre, quand à elle, pourrait être organisée ou encadrée par une association locale ou liée à l'agriculture.

Un grand merci à tous les membres actuels et anciens de cette association qui ont grandement contribué aux animations culturelles, de loisirs et de découverte de notre village.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LE SOUVENIR FRANÇAIS & L'ÉCOLE DE BRAS

Centenaire 1918 - 2018 : le Souvenir partagé

Il a fallu attendre cent longues années pour que l'enfer vécu par les "Poilus" ne soit plus un sujet tabou. Six élèves de l'école de Bras ont prêté leurs voix au récit de deux d'entre eux.

A travers ces textes, étudiés avec leur maître M. Doré, ils ont découvert une guerre très différente de celle dont l'image était déformée par la propagande de l'époque. Nous devons la vérité historique à nos descendants et l'objectivité à nos ancêtres, véritables acteurs du conflit passé.

Une septième élève a participé au dépôt de gerbe. Fait remarquable, de jeunes Brassois, maintenant au collège, étaient présents au Monument aux Morts : une petite graine du Souvenir a été plantée. Merci à l'équipe pédagogique pour ce très beau travail.



Contact : Mme Anne Schmidt. Tél.: 04 94 59 14 67 Email : anne-frederique.schmidt@orange.fr



LA BD EN FÊTE

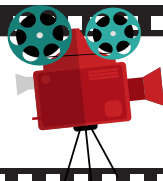
Après une saison 2018 riche en rencontre avec les dessinateurs et scénaristes de BD, nous préparons l'avenir.

Pour construire cet événement nous avons besoin de votre participation.

Aussi nous nous proposons d'organiser un **loto le samedi 9 février à 17h30 en salle des Fêtes** qui sera suivi traditionnellement par un repas "choucroute".

Inscription auprès d'Alain Waerzeggers.
Tél.: 06 42 11 56 30.

Agenda



Vos séances au cinéma Le Cercle chaque vendredi à 18h30 et 20h30

Tarif : 6 €. Infos / Ciné83 : 04 94 24 72 86

www.facebook.com/FOL83 - [www.allocine.fr/salle "Le Cercle"](http://www.allocine.fr/salle/LeCercle)

JANVIER

■ Lundi 7

19h00 - Réunion publique "Travaux réseaux" - salle du Conseil.
Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

■ Samedi 12

18h - Voeux du Maire - salle des Fêtes.
**Le Maire Franck Pero et son Conseil Municipal
vous convient à la cérémonie des vœux**
Infos / Mairie : 04 94 37 23 40



■ Samedi 19

17h30 - Loto des Rives du Cauron - salle des Fêtes.
Infos / Olivier LOURDEAUX : 06 46 44 24 46

■ Samedi 26

17h30 - Loto du FEP - salle des Fêtes.
Infos / Claude SOUEF : 04 98 05 07 25

FÉVRIER

■ Samedi 2

19h - Soirée country - salle des fêtes
Infos / The Black Horses : theblackhorses@laposte.net

■ Samedi 9

17h - Loto et choucroute de la BD en fête - salle des Fêtes.
Infos et réservation / alain.waerzeggers@orange.fr

■ Dimanche 10

12h - Chandeleur des Aînés du CCAS - salle des fêtes
**Les Aînés brassois de 70 ans et plus sont invités
à la traditionnelle Chandeleur.**
**Inscription obligatoire en mairie jusqu'au 4 février
en échange d'un coupon d'invitation.**
Infos / CCAS : 04 89 67 07 43



■ Dimanche 24

**À 8h00 - Course VTT Cochon'duro des Vieux cochons
seillonnais** - départ de la salle des fêtes.
Infos / 06 58 04 58 90

MARS

■ Samedi 2

De 10h à 22h - Nouvel an chinois du Viet Vu Dao Club Hy-Vong - Salle des Fêtes. Infos / Didier DEBARGE : 06.32.98.24.34

■ Samedi 9

De 14h à 18h - Carnaval - Défilé dans le village et animations en salle des Fêtes. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

■ Samedi 16

À 19h - Saint-Patrick de l'ESB - salle des Fêtes.
Infos / Christian ROERO : 06 84 54 23 55

■ Jeudi 19

Journée du Souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie
- monument aux Morts. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

■ Samedi 23

Fin d'après-midi - Nuit du Jeu - salle des Fêtes.
Infos / Bilbok83 : 06 20 43 23 26

SERVICES

MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr
Lundi au vendredi : 8h-12h
Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h
1^{er} et 3^{ème} samedis du mois : 9h-12h

POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr
Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

06 18 35 17 30
Lundi au vendredi : 7h30-8h40.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30

ACCUEIL DE LOISIRS

06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr
Le mercredi de 7h30 à 18h30 et de 8h à 18h
pendant les vacances scolaires

MÉDIATHÈQUE

04 94 37 23 47 / mediatheque@mairie-bras.fr
Mardi au vendredi : 15h30-18h00
Samedi : 9h00-12h30

CCAS

04 89 67 07 43
Lundi : 9h30-11h30 ou sur rendez-vous
mercredi après-midi ou vendredi matin

TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

NUMÉROS UTILES

ÉCOLE

04 98 05 12 99

CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

DÉCHETTERIE

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 8h30-11h30

PERMANENCE ÉLUS

Les samedis 5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 16 mars sans RDV, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions.
Pour le contacter :

Franck PERO - Maire - Finances, écoles
fpéro@mairie-bras.fr - sur rdv

Dominique DE PUYDT - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel
ddepuysdt@mairie-bras.fr

Guy HERNANDEZ - Travaux, cérémonies
ghernandez@marie-bras.fr

Anne COUPLEZ - Urbanisme
annecouplez@mairie-bras.fr

Aude BESSIERE - Communication, développement économique et touristique
abessiere@mairie-bras.fr

Jérémy MESSAOUDI - Culture, festivités, jeunesse et sport - jmessaoudi@mairie-bras.fr

Jean-Pierre RIVIER - Associations, conseil des sages - jprivier@mairie-bras.fr

